



Syndicat Local **FO Justice** CP RIOM

C.P RIOM PRISON OU ASILE ? LES FOUS PASSENT, LA FOLIE RESTE

Depuis le 12 mai dernier un individu très particulier est écroué au C.P. RIOM.

Cet homme de 38 ans, prévenu correctionnel, déclare dans un premier temps être **alcoolique, schizophrène et consommateur de cannabis.....**

Il débute son parcours au Quartier Arrivant en hurlant seul dans sa cellule et tapant dans la porte jour et nuit, provoquant ses codétenus par la fenêtre en les insultant.

Il déverse également un torrent d'injures et de menaces envers tous les personnels qu'ils soient pénitentiaires ou médicaux de jour comme de nuit.

Son courroux semble dirigé particulièrement vers le **sexe féminin** « **je vais te violer, te tuer, violer ta mère et tes enfants !!!!** »

Après un passage éclair au 1^{er} étage MAH1, le détenu est placé au Quartier d'Isolement.

Le samedi 03 juin à 07h30 le prévenu met le feu à sa cellule du Q.I.

Transporté à l'hôpital après avoir inhalé des fumées toxiques, le détenu **crache à plusieurs reprises sur les 3 agents qui l'escortent puis tente de les frapper et de les mordre quand les surveillants le maîtrisent.** Le gradé présent à l'hôpital appellera l'établissement pour obtenir des renforts devant un tel déchaînement de violence.

Justement parlons en de notre établissement : n'est-ce pas un **Établissement à Réinsertion Active**???

Une prison spéciale qui met en place des activités particulières avec une prise en charge spécifique (module RESPECTO, programme RESPIRE....) pour diminuer les violences ???

Force est de constater que cet individu n'est pour le moins pas très réceptif à la réinsertion active !!!!

Il n'en demeure pas moins que ses comportements envers les personnels sont inadmissibles et doivent cesser !!!!

Le Syndicat local FO JUSTICE demande le transfert immédiat de ce détenu vers une structure pénitentiaire plus adaptée à son profil.

Le Syndicat local FO JUSTICE félicite les personnels qui subissent de tels agissements qui dégradent gravement leurs conditions de travail déjà très difficiles.

Le Syndicat local FO JUSTICE apporte son soutien aux collègues victimes de ces violences.

SL FO Justice Riom
Le 5 juin 2023

